



José RUIZ,
Maire de Varennes

EN MARCHÉ POUR L'INSTALLATION D'UN MARAÎCHER

ÉTUDE POUR L'IMPLANTATION D'UN MARCHÉ COUVERT

FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION POUR LES JEUNES ENFANTS

ÉTUDE D'UNE MAISON DE SANTÉ ET D'UNE RÉSIDENCE SÉNIOR

NOUS SOMMES AU TRAVAIL

Conformément à ce que j'ai annoncé, au nom de l'équipe municipale, lors des vœux à la population, nous poursuivons la marche en avant pour l'installation de maraîchers au sud du Parc de la Sauvagerie.

Nous venons de retenir le Bureau d'Études Techniques qui nous dira comment procéder en matière d'approvisionnement en eau et dès lors ce sera le début de la phase opérationnelle.

Nous allons financer l'étude pour l'implantation d'un marché couvert dans l'ancien Dojo en plein centre de Varennes.

Vous trouverez un article de notre 1^{ère} adjointe, Marie-Annick ROUSSELET et de Karine CARADO qui a participé à la rédaction, sur ce sujet : c'est un projet attendu des Varennois qui est rendu possible par la construction d'un nouveau Dojo.

Isabelle BELGACEM qui anime les cours de gym pour les adultes nous indique, après en avoir discuté avec d'autres jeunes mamans, à quel point un investissement plus important de notre part pour l'apprentissage de la natation pour les tous petits serait le bienvenu. Nous rappelons que nous aidons les familles Varennoises. Mais nous sommes prêts à reconsidérer les modalités de notre aide.

Toujours en cette année, nous étudierons les possibilités de créer (ou non) une maison de santé, d'une part et une résidence service seniors d'autre part.

Notre budget 2020 sera complété, par d'autres projets encore. Vous le voyez, il y a du pain sur la planche.

Et alors que nous faisons des efforts quotidiens pour ne pas augmenter le taux des impôts locaux, nous apprenons que la direction du SIRMOTOM a décidé quant à elle d'augmenter en une seule fois de 13,5% la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Ce qui va se retrouver forcément sur vos feuilles d'imposition. Nous trouvons cela pour le moins scandaleux.

LE PRÉSIDENT, EST UN ROBIN DES BOIS À L'ENVERS

C'est une étude qui tombe mal pour l'État.

L'Observatoire Français des Conjonctures Économique (OFCE) vient de présenter les effets estimés de ses politiques fiscales et sociales sur les ménages français.

L'hôte de l'Élysée y est à nouveau confronté à son image de « Président des riches », le résultat de l'étude confirmant le caractère favorable aux classes supérieures de sa politique. Les 20% les plus pauvres (ménages gagnant moins de 1 320€ par mois) perdront

0,40% de leur niveau de vie. Les 5% les plus riches seront gagnants grâce à la baisse de leur impôt sur le revenu.

Donc au cours des trois années régies par les budgets votés par l'actuelle majorité, le bilan est très négatif pour les plus pauvres et très positif pour les plus riches. Si l'exécutif est au plus bas dans les sondages, n'est-ce pas parce que sa politique se réduit à demander aux plus fragiles un effort plus élevé qu'aux plus aisés. C'est une politique à « l'envers ».

« NON À LA POSE DES COMPTEURS LINKY » : C'EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En 2015, nous avons été la première commune à prendre position contre la pose des compteurs dits « intelligents » du nom de Linky.

Lors du Conseil municipal du 17 décembre 2015, nous avons voté une première délibération. Puis, le 6 avril 2017, une seconde, mise à jour, et depuis, celle-ci est toujours d'actualité. **Nous gardons toujours la même position.**

En décembre 2019, le Maire s'est entretenu avec Monsieur BARA, directeur territorial d'ENEDIS en Seine-et-Marne, qui lui a indiqué que Solution 30, société chargée de poser les compteurs Linky, n'avait

pas lieu de les poser tant que le procès entre ENEDIS et notre commune n'avait pas fait l'objet d'un jugement, et à ce jour la commune et ENEDIS sont toujours en procès.

Plus récemment, des Varennois ont reçu une relance, par courrier, SMS, appels... de la part d'ENEDIS mais également de Solution 30. Le Maire a directement contacté, une nouvelle fois, Monsieur BARA afin que cela cesse.

Si besoin, nous vous rappelons, que vous pouvez vous munir des délibérations ainsi que des modèles de lettre de refus « Linky » en mairie.

PÉTITION : POUR QUE LA POSTE DEMEURE UN VRAI SERVICE PUBLIC

L'État et la Poste viennent de signer un nouveau contrat de « présence postale » pour 2020-2022.

Ce contrat, affirme l'État et la Poste, « confirme le rôle majeur du Maire sur les évolutions d'amplitude horaire et les fermetures estivales ».

Visiblement les autorités locales de la Poste n'ont pas encore eu le temps de lire les différents communiqués ni ce nouveau contrat car la Poste de Varennes est de plus en plus souvent fermée sans que personne ne soit préalablement informé et le courrier n'est plus distribué tous les jours.

Je crois que les Varennois ne peuvent accepter cette nouvelle dégradation du Service Public.

C'est pourquoi je les engage à signer une nouvelle pétition...

Je vais rencontrer la Direction de la Poste et je lui remettrai ces pétitions. J'alerterai également l'Arcep (l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes).

José Ruiz, Maire de Varennes-sur-Seine

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Adresse :

Je demande le maintien de la qualité du service postal dans ma commune.

Le : Signature :

Faites signer vos voisins et amis :

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Adresse :

Je demande le maintien de la qualité du service postal dans ma commune.

Le : Signature :

UN MARCHÉ COUVERT À LA PLACE DU VIEUX DOJO



Voici comment pourrait être utilisée notre Salle Ambroise Croizat (dojo) après le déménagement des utilisateurs dans le

nouveau dojo qui verra le jour sur l'espace de la Grande Garenne.

Cet espace, qui offre une surface totale de 210 m² et qui permet grâce à son parking le stationnement de 12 visiteurs, pourrait accueillir un marché hebdo ou bi-hebdo (maraichers, boucher, poissonnier, stand de pains...), un marché artisanal local mensuel (alimentaire ou non ! nos produits bio Varennois, ou l'Amap, miel, confiture, parfum, bijoux...), différentes bourses

(aux jouets, vêtements, puériculture...) à titre personnel ou au bénéfice d'une association varennoise. Une brocante en salle et puces des couturières, un marché aux collections (cartes postales, monnaie, timbres...) et pourquoi pas une halle aux rencontres dans l'esprit de ce que propose le site YAKASAI, qui permet de rencontrer d'échanger des services entre Varennois. Voici quelques idées d'une nouvelle utilisation de notre Salle Ambroise Croizat, qui redynamiseraient et développeraient les activités commerciales et ou bénévoles, le partage des passions, des rencontres et entraides entre Varennois.

Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire et Karine CARADO

APPRENDRE À NAGER EST UNE PRIORITÉ NATIONALE

Je suis une maman d'école, j'ai récemment accompagnée ma fille en classe de CM1 à la piscine et j'ai été très étonnée de constater qu'un grand nombre d'enfants n'étaient pas à l'aise dans l'eau ou ne savaient pas nager. Pendant l'enseignement scolaire, nos enfants ont la possibilité de se rendre à la piscine pour "apprendre à nager", cela est-il suffisant ? Je ne pense pas !

En discutant avec la maîtresse, nous en sommes arrivées au constat suivant : l'accès à la piscine de Montereau est trop cher, les habitants de Varennes ont des tarifs plus élevés que les habitants de Montereau et cela représente un budget conséquent.

Pour ceux qui l'ignorent, sachez que la Mairie de Varennes peut vous aider à accéder à cette activité ludique et agréable à partager avec vos enfants :

- A hauteur maximum de 100 € par personne et par an pour les adultes,

- A hauteur maximum de 50 € par personne et par an pour les enfants de moins de 12 ans.

Lors de votre prochaine visite à la piscine il faut ache-

ter un ou plusieurs carnets adultes ou enfants et demander un reçu, puis il suffit de vous rendre à la Mairie de Varennes avec ces pièces : reçu, PASS'LOISIRS (accessible en mairie), RIB, justificatif de domicile, pièce d'identité et livret de famille

L'enfant peut pratiquer une activité aquatique dès son plus jeune âge, cette activité est favorable à son développement (sensoriel, moteur, affectif) et facilite les premières adaptations à l'eau. Aller à la piscine régulièrement aide les enfants à se sentir à l'aise avant des vacances au bord de la mer, avant ou pendant les cours de natation proposés par l'école.

Alors, n'hésitez plus, foncez à la piscine....

Isabelle BELGACEM



MODALITÉS DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS



glement du SIRMOTOM. Une minorité d'entre nous ne respecte pas ou ne connaît pas le règlement de la collecte des ordures ménagères et de celle des encombrants : 2 règlements identiques.

Un petit rappel s'impose :

-Tous les conteneurs doivent être sortis la veille et rentrés au plus tôt après le passage du camion de collecte.

-Afin de faciliter le travail de collecte, ne pas laisser de sacs poubelles à côté de votre conteneur et mettre celui-ci avec les poignées tournées vers la route.

Les encombrants doivent être disposés au même endroit que les ordures ménagères et être sortis la veille pour le lendemain et ne doivent pas empêcher le passage des piétons et poussettes.

Déchets acceptés : les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être

pris en compte par la collecte usuelle, provenant de la consommation courante des ménages tels que meubles et mobiliers divers, literie, moquette, planches, PVC, résidus de bricolage familial, polystyrène... dont la longueur n'excède pas 2 mètres et le poids 50 kg.

Déchets refusés :

-Les ferrailles à déposer en déchetterie.

-Les déchets électriques et électroniques, petit et gros électroménager, télévision.

-Les encombrants venant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale (déchets d'emballage, pièces de véhicules, pneus).

-Les déblais et gravats (faïencerie, lavabos, WC, tuyaux PVC).

-Les fils de fer et barbelés.

-Les déchets de jardin et végétaux.

-Les déchets ménagers spéciaux liquides ou toxiques (batteries, huiles de vidange, pot de peinture, solvants etc... y compris les bidons vides).

-Les cartons qui sont à déposer en déchetterie.

Bernard THILLAYS, Adjoint au Maire

NOTRE ÉGLISE : NOTRE COMMUNE Y A INVESTI PLUS D'UN MILLION D'EUROS ENTRE 2014 ET 2020

Après d'importants travaux effectués par les entreprises : la couverture sur la partie centrale, sur le clocheton, la réfection des enduits de parements intérieurs, des réparations diverses, la restauration des armoiries. Les Agents Communaux ont fabriqué et installé la rampe de l'escalier principal et maintenant, l'aménagement de son espace vert sur son pourtour continue. De nouvelles plantations viendront agrémenter et embellir cette belle et vieille « dame ». Rappelons que cet édifice du début (XIII^{ème} siècle) est doté d'un tableau « Le Christ Enseignant (1856) » et de la Vierge et l'enfant, statue en polychrome, inscrits au titre des monuments historiques. Elle mérite, que nous prenions bien soin

d'elle et espérons beaucoup de mariages et de baptêmes en celle-ci. Au total, la commune a investi plus d'un million d'euros entre 2014 et 2020.

En projet : étude en cours pour l'aménagement d'un accès PMR, (personnes à mobilité réduite) en attente de validation des bâtiments de France.

Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire



SORTIR À VARENNES : À VOS AGENDAS !

MARDI 25 FÉVRIER - 14H

**THÉ DANSANT
AVEC TONY CALVES
SALLE JEAN FERRAT**
Tarif : 10€

SAMEDI 29 FÉVRIER - 21H

**APÉRITIF MUSICAL
EMILIE HEDOU TRIO
SALLE JEAN FERRAT**

Émilie, la jeune chanteuse, accompagnée par son ami des bancs de lycée, l'excellent guitariste Nicolas Blampain et du talentueux contrebassiste Brahim Haiouani, rendent un hommage original et vibrant aux étoiles Nina Simone, Otis Redding, Etta James, Ray Charles, Janis Joplin... qui les ont inspirés.

Tarif : 10€ - 7€ Pass Loisirs Varennois

DIMANCHE 1^{ER} MARS

**DÉPART À 10H - PARVIS DE LA MAIRIE
FESTIVAL JUSTE DEBOUT
ACCORHOTELS ARENA DE PARIS**

C'est le plus grand évènement international de danses hip-hop au monde qui réunit plus de 4 000 danseurs sélectionnés après une tournée internationale de 3 mois.

Inscription en mairie jusqu'au 27 février
Tarifs : 10€ - 7€ Pass Loisirs Varennois

MARDI 3 MARS

**17H/19H30
ATELIER D'ÉCRITURE
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE**

Venez chaque premier mardi du mois participer gratuitement à l'atelier d'écriture de la médiathèque.

A chaque séance, l'atelier propose des thèmes et des genres littéraires différents. Les prochaines séances seront dédiées à la poésie dans tous les sens du terme.

**THÉ DANSANT - 14H
AVEC PASCAL HAMARD
SALLE JEAN FERRAT**

Tarif : 10€

SAMEDI 7 MARS

**NETTOYONS LA NATURE - 8H30
BASE DE LOISIRS**

L'association de chasse communale et l'association Varennes plein air, soutenues par la municipalité organisent en faveur de l'environnement un nettoyage des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultants des activités et des comportements humains irresponsables.

Prévoir des chaussures de marche ou des bottes et un gilet jaune pour votre sécurité.

Inscriptions en mairie jusqu'au 28 février

Renseignements : 06 73 12 53 43 ou 06 75 45 51 04

20H30

**TREMPIN FSE INTER-LYCÉE
SALLE JEAN FERRAT**

Le FSE fête ses 10 ans, tous les groupes, chanteurs, chanteuses des lycées du secteur sont invités à se produire sur scène. Le vainqueur du tremplin remportera un enregistrement studio. Puis la soirée se poursuivra avec un DJ pour vous faire danser !

Tarifs : 5€ - 3,5€ prévente - gratuit pour les moins de 12 ans

Buvette et restauration sur place.

SAMEDI 14 MARS

**10H /12H
CERCLE DE LECTURE
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE**

Amateurs, curieux ou professionnels, venez partager vos lectures avec nous autour d'un café. Découvertes et belles rencontres assurées.

15H

**PRINTEMPS DES POÈTES
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE**

Venez fêter l'arrivée du printemps à travers la lecture et la poésie.

Au programme : lecture et échanges autour d'un goûter. Une occasion unique de venir découvrir les travaux des auteurs de l'atelier d'écriture.

MARDI 24 MARS - 12H

**REPAS DE PRINTEMPS
SALLE VICTOR COLLIN**

Vous avez plus de 60 ans ? Et si nous nous rejoignons lors d'un repas tout en festivité pour fêter le printemps ?

Tarifs : 20€ Varennois - 32€ pour les extérieurs

Inscriptions en mairie du 26 février au 19 mars

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS - 12H

**SALON DU BIEN-ÊTRE
SALLE JEAN FERRAT**

Mal au dos, coup de fatigue, besoin de se relaxer, de changer ses habitudes et d'avoir une vie plus saine ? Les exposants du salon du bien être sont là pour ça, ils répondront à toutes vos questions.

Entrée gratuite